



**VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012**

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

LE 14 MAI 2012

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
tenue à la salle Kamouraska du centre socioculturel Anne-Hébert, ce
quatorzième jour du mois de mai 2012, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf
Monsieur le conseiller André Fournier
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier
Madame la conseillère Diane Larouche
Madame la conseillère Sandra Gravel
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Marcotte

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau
Madame la secrétaire de direction Isabelle Moisan

Treize personnes assistent à la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 avril 2012
4. Avis de motion : règlement sur l'occupation du domaine public
5. Signature d'une entente de paiement de taxes municipales
6. Mandat : Centre de ressources municipales (CRM) de l'Union des municipalités
7. Mandat : Petites créances – dossier numéro 200
8. Amendement au contrat de monsieur Claude Simard
9. Consultation projet de règlement no. APR-1190-2012
10. Consultation projet de règlement no. APR-1191-2012
11. Lecture certificats d'enregistrements numéros 1188-2012, 1189-2012 et 1193-2012
12. Reprise de l'avis de motion : construction d'un parc de jeux d'eau
13. Demande de permis d'un bâtiment principal commercial déposée par Stéphanie Cyr
14. Demande de permis Mike et Luke route de la Jacques-Cartier
15. Mandat pour révision des règlements de zonage et de lotissement
16. Adoption d'une résolution : projet Lortie
17. Acquisition de terrain M. Gaston Robitaille
18. Acceptation provisoire: chemin Tour-du-Lac Sud phase 2
19. Directive de changement : chemin Tour-du-Lac Sud phase 2
20. Acceptation finale : Prolongement de la rue des Étudiants phase 2
21. Octroi d'un contrat : Lignage de rues



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

22. Stage en mécanique
23. Transferts budgétaires et paiement des assurances
24. Programme de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie
25. Inscription au séminaire de formation de l'AIMQ
26. Installation de caméras de surveillance au garage municipal
27. Contrat pour la construction du puits P-7
28. Surveillance des travaux puits P-7
29. Directives de changement : Enlèvement du fer et du manganèse à l'eau du puits P-5
30. Paiement numéro 1 : Enlèvement du fer et du manganèse à l'eau du puits P-5
31. Octroi d'un contrat : Travaux aux postes de pompage Jolicoeur et Montcalm
32. Demande de subvention au PIQM
33. Autorisation des dépenses jeux gonflables Fête nationale
34. Nomination de 4 nouveaux pompiers premiers répondants probation d'un an
35. Embauche pour banque de données - licences de chiens
36. Affectation de l'excédent pour les boues usées
37. Demande de subvention phase 3 : Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
38. Entente camps de jour Fossambault-sur-le-Lac
39. Entente intermunicipale de loisir Fossambault-sur-le-Lac
40. Avance de fonds Fête nationale
41. Autorisation Tour cycliste Joël Belhumeur
42. Motion de félicitations : comité organisateur rodéo
43. Autorisation de paiement 100^e anniversaire de Saint-Denys Garneau
44. Autobus camp de jour Domaine Notre-Dame
45. Centre socioculturel Anne-Hébert/centre d'hébergement en cas d'évacuation de la Résidence Jolicoeur
46. Entente de développement culturel MCCCCF
47. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
48. Autorisation des dépenses de petites caisses
49. Liste des chèques d'avril 2012
50. Liste des engagements au 11 mai 2012
51. Dépôt du bordereau de correspondance
52. Appui aux citoyens du secteur sud de la route de Fossambault
53. Suivi des dossiers par les élus
54. Autres sujets
55. Période de questions
56. Ajournement du 28 mai 2012

Le quorum étant constaté, la séance de mai est ouverte.

239-2012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Report des points 6, 26 et 39.
- Suppression du point 12.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

240-2012

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 23 AVRIL 2012**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 23 avril 2012
comme il a été présenté.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné de la présentation à une séance ultérieure d'un
règlement sur l'occupation du domaine public municipal.

241-2012

**SIGNATURE D'UNE ENTENTE
DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil autorise la signature d'une entente entre la Ville de
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et La Chaumière Juchereau Duchesnay
inc.

ADOPTÉE

242-2012

**DOSSIER 200-32-054807-119
COUR DU QUÉBEC – DIVISION DES PETITES CRÉANCES**

ATTENDU l'audition de la cause en titre, prévue le 29 mai 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU que ce conseil délègue son directeur général, monsieur Marcel
Grenier, à titre de mandataire de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-
Cartier.

ADOPTÉE

243-2012

**AMENDEMENT AU CONTRAT DE TRAVAIL
DE M. CLAUDE SIMARD**

ATTENDU que M. Claude Simard a été engagé par la Ville de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier à titre de trésorier adjoint pour la durée du congé de
maternité de Mme Julie Cloutier qui occupe habituellement ce poste;

ATTENDU que Monsieur Simard habite à Alma et qu'il doit retourner chez lui à
chaque fin de semaine;

ATTENDU que la Ville a convenu de verser à Monsieur Simard une
compensation de 1 000 \$ par mois pour les frais qu'il encourra afin de se
déplacer et de se loger près de la mairie;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

ATTENDU que le contrat a été modifié une première fois sur un avis verbal de l'expert comptable de la Ville qui, de façon préliminaire, était d'avis que la prime était imposable. La prime fut donc augmentée à 1 400 \$ pour compenser les sommes payables à l'impôt;

ATTENDU que la Ville a reçu une opinion écrite de la firme Raymond Chabot Grant Thornton qui en vient à la conclusion que l'allocation ne serait pas imposable sur la base de jugements rendus par les tribunaux et sur la base d'une confirmation de la direction des interprétations en impôt de l'Agence du revenu du Canada;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Yves-J. Grenier

ET RÉSOLU que ce conseil amende à nouveau le contrat de M. Claude Simard pour ramener à 1 000 \$, non imposable, par mois, la compensation pour les frais qu'il encourt pour se déplacer et se loger; sa résidence étant située à Alma.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que, s'il s'avérait que l'avis écrit de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ne soit pas retenu par les autorités fiscales malgré ce qui précède, la Ville remboursera à Monsieur Simard les montants qui pourraient lui être imposés jusqu'à concurrence de 400 \$ par mois et les intérêts s'il y a lieu.

ADOPTÉE

**CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT APR-1190-2012**

À la demande de monsieur le maire Jacques Marcotte et des membres du conseil, le directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, explique le projet de règlement numéro APR-1190-2012 aux fins de modifier le règlement de zonage numéro 623-91 et le règlement de lotissement numéro 624-91 de façon à autoriser la classe d'usage « Hc : unifamiliale jumelée » à l'intérieur de la zone 24-H.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier précise que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il identifie ces dispositions et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que l'une ou l'autre de ces dispositions soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

**CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT APR-1191-2012**

À la demande de monsieur le maire Jacques Marcotte et des membres du conseil, le directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, conformément à l'article 127 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, explique le projet de règlement numéro APR-1191-2012 aux fins de modifier le règlement de zonage numéro 623-91, de façon à modifier l'article 15.3 « Garde



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

de chevaux » afin d'autoriser, sous certaines conditions, l'aménagement de cour d'exercice en cour avant, pour la zone 140-F uniquement.

Le conseil entend les personnes et organismes qui désirent apporter des commentaires relativement à ce projet de règlement.

Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier précise que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Il identifie ces dispositions et explique la nature et les modalités d'exercice du droit de certaines personnes de demander, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, que l'une ou l'autre de ces dispositions soit soumise à l'approbation des personnes habiles à voter.

**LECTURE CERTIFICATS D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENTS 1188-2012, 1189-2012 ET 1193-2012**

Le directeur général et secrétaire-trésorier donne lecture des certificats d'enregistrement émis suite à la tenue des registres aux fins de recevoir la signature des personnes demandant que les règlements numéros 1188-2012, 1189-2012 et 1193-2012 fassent l'objet d'un scrutin référendaire.

244-2012 **DEMANDE DE PERMIS D'UN BÂTIMENT
PRINCIPAL COMMERCIAL**

ATTENDU la demande de permis de construction pour un bâtiment principal commercial qui accueillerait au rez-de-chaussée un salon de coiffure et au premier étage une résidence sur le lot 4 367 504 situé sur la route de Fossambault ;

ATTENDU que cet immeuble est situé dans la zone 137-C et que cette zone est soumise au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'accepter la demande de permis de construction d'un bâtiment principal commercial sur le lot 4 367 504.

ADOPTÉE

245-2012 **DEMANDE DE PERMIS
MIKE ET LUKE CONSTRUCTION INC.**

ATTENDU la demande de permis pour la construction d'une unité de trois habitations en rangée sur les lots 4 982 364, 4 982 365 et 4 982 366 situés sur la route de la Jacques-Cartier ;

ATTENDU que cet immeuble est situé dans la zone 58-M et que cette zone est soumise au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

ATTENDU les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme ;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'accepter la demande de permis de construction d'un bâtiment principal résidentiel pour une unité de trois habitations unifamiliales en rangée sur les lots 4 982 364, 4 982 365 et 4 982 366.

ADOPTÉE

246-2012 **MANDAT POUR RÉVISION DES RÈGLEMENTS
DE ZONAGE ET DE LOTISSEMENT**

ATTENDU qu'il y a lieu d'accorder un mandat à un bureau de consultant en urbanisme afin d'effectuer le remplacement du règlement de zonage 623-91 et du règlement de lotissement 624-91. Ceci en conformité avec le projet de plan d'urbanisme et le schéma d'aménagement révisé de la MRC de la Jacques-Cartier;

ATTENDU que le mandat prévoit également l'intégration de d'autres modifications réglementaires;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de mandater la firme Del Degan, Massé, experts-conseils, pour procéder au remplacement des règlements de zonage et de lotissement. Le tout conformément à la proposition de service transmise par monsieur Claude Gagné, urbaniste, datée de mai 2012.

Le coût du mandat est établi à 11 500 \$, plus taxes, et la dépense est imputée au poste budgétaire 02-610-01-419.

ADOPTÉE

247-2012 **DEMANDE D'APPUI DE LORTIE AVIATION INC.**

ATTENDU que, dans une lettre du 17 février 2012, Monsieur André Lortie, président de Lortie Aviation inc., sollicite l'appui de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à un projet d'héliport semi-privé sur le lot 4763871 sis en façade de la rue Edward Assh;

ATTENDU que, selon Monsieur Lortie, la construction de cet héliport aurait pour but d'apporter une nouvelle clientèle d'affaires dans le parc industriel, la création d'emplois et permettrait de mettre sur pied un service de transport médical et de sauvetage.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU que ce conseil avise Lortie Aviation inc. que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, à la lumière des informations préliminaires reçues, n'est pas favorable au projet d'implantation d'un héliport semi-privé dans son parc industriel, particulièrement en raison de la proximité des secteurs résidentiels du site visé.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

248-2012 **ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN
POUR FUTURE RUE**

ATTENDU l'entente intervenue entre M. Pascal Bérubé, directeur adjoint à l'urbanisme, au développement durable et inspecteur en bâtiment de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et M. Gaston Robitaille, 136 rue Gingras, Fossambault-sur-le-Lac;

ATTENDU que cette entente porte sur l'acquisition par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier d'une parcelle de terrain de 338 pieds de longueur par 50 pieds de largeur sise sur le lot 4 366 898;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU que ce conseil mandate les notaires Boilard Renaud pour la préparation d'une option d'achat en faveur de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier aux conditions de la lettre du 30 avril 2012 de M. Gaston Robitaille.

QUE Denis L. Tremblay, arpenteur-géomètre, soit mandaté pour préparer la description technique de la parcelle à acquérir et par la suite le cadastre de la future rue.

L'option d'achat sera valable jusqu'au 31 décembre 2012.

ADOPTÉE

249-2012 **ACCEPTATION PROVISOIRE
CHEMIN TOUR-DU-LAC SUD – PHASE 2**

ATTENDU QUE les travaux de réfection du chemin Tour-du-Lac Sud, phase 2, ont été exécutés et que la construction est prête pour l'usage à laquelle elle est destinée ;

ATTENDU le certificat de réception provisoire daté du 24 avril 2012 ;

ATTENDU la recommandation de madame Mélanie Primeau de la firme DESSAU en date du 30 avril 2012 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU de procéder à la réception provisoire des travaux de réfection du chemin Tour-du-Lac Sud, phase 2, effectués par la compagnie PAX excavation inc. Cette réception provisoire est effective à compter du 15 décembre 2010.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 3 à l'entrepreneur au montant de 42 319,71 \$, plus taxes. Il s'agit du montant qui était conservé par la Ville à titre de retenue contractuelle.

ADOPTÉE

250-2012 **DIRECTIVE DE CHANGEMENT
CHEMIN TOUR-DU-LAC SUD – PHASE 2**

ATTENDU qu'une modification doit être effectuée aux travaux de réfection du chemin Tour-du-Lac Sud, phase 2, qui ont été réalisés en 2010 et en 2011;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'accepter les travaux de modification recommandés par la firme Dessau sous la directive numéro 2 du 20 avril 2012 concernant le drainage de la route.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser une dépense de 11 990 \$, plus taxes, pour effectuer ces travaux en régie.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'approprier cette dépense au règlement numéro 1112-2010.

ADOPTÉE

251-2012 **ACCEPTATION FINALE
PROLONGEMENT DE LA RUE DES ÉTUDIANTS – PHASE 2**

ATTENDU l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Développement de terrains des étudiants inc. concernant des travaux municipaux;

ATTENDU le règlement numéro 912-2003 relativement à de telles ententes;

ATTENDU que le conseil a autorisé l'acceptation provisoire des travaux, le 12 février 2011, par la résolution numéro 70-2011;

ATTENDU qu'à ce moment, un chèque au montant de 7 865 \$ a été déposé par le promoteur pour garantir la réalisation des travaux à compléter;

ATTENDU que ces travaux ont été complétés;

ATTENDU la recommandation de M. François Bergeron, ingénieur de la firme Consultants enviroconseil, en date du 4 mai 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil procède à l'acceptation finale des travaux de construction du projet Prolongement de la rue des Étudiants – phase 2 et autorise la libération de la retenue au montant de 7 865 \$.

ADOPTÉE

252-2012 **OCTROI D'UN CONTRAT
LIGNAGE DE RUES**

ATTENDU QUE des prix ont été demandés à des compagnies spécialisées pour effectuer les travaux de lignage de rues ;

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques ;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à la compagnie Entreprise Gonet pour procéder aux travaux de lignage de rues. Les travaux à effectuer sont présentés au document intitulé « Demande de prix pour le lignage de rues » daté du 4 mai 2012.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'imputer la dépense, soit 10 074,45 \$, plus taxes, au poste budgétaire 02-320-00-499.

ADOPTÉE

253-2012 **STAGIAIRE EN MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER**

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU d'autoriser la tenue d'un stage en mécanique d'engins de chantier par monsieur Mathieu Crête pour la période du 9 au 23 mai 2012;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser monsieur Pierre Roy, surintendant aux Travaux publics, à compléter et signer les documents et rapports nécessaires;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'autoriser une rémunération de 100 \$ par semaine à titre de contribution pour le travail qui sera effectué par l'étudiant. Cette dépense est appropriée du poste budgétaire 02-330-02-141.

ADOPTÉE

254-2012 **TRANSFERTS BUDGÉTAIRES
ET PAIEMENT DES ASSURANCES**

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser le paiement de l'avenant numéro 19 pour hausser la valeur de couverture d'assurance du nouveau garage municipal et d'autoriser également les transferts budgétaires ;

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'autoriser les transferts budgétaires proposés par le directeur des Services techniques sur son rapport daté du 30 avril 2012 pour ajuster les postes budgétaires conformément à la réelle répartition de la facture d'assurance pour l'année 2012. Ces transferts n'ayant pas d'impact budgétaire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de l'avenant numéro 19 qui ajuste la valeur en couverture d'assurance du nouveau garage municipal au montant de 4 581 \$, plus taxes, et d'imputer cette dépense aux postes budgétaires 02-320-00-421 et 02-330-00-421.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

255-2012

**PROGRAMME DE DISTRIBUTION
DE BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE**

ATTENDU que pour permettre l'atteinte de l'objectif 2 de la politique d'économie d'eau potable, le conseil souhaite mettre en place un programme de distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie en collaboration avec la Coop Unimat Sainte-Catherine ;

ATTENDU que les détails du programme sont présentés sur un document préparé par le directeur des Services techniques en date du 9 mai 2012 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf

IL EST RÉSOLU d'autoriser la mise en place du programme de distribution des barils récupérateurs d'eau en collaboration avec la Coop Unimat Sainte-Catherine, pour la mise en vente de 150 barils ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'approprier la somme nécessaire au poste budgétaire 02-412-10-639.

ADOPTÉE

256-2012

**INSCRIPTION AU SÉMINAIRE DE
FORMATION DE L'AIMQ**

ATTENDU qu'il y a lieu d'autoriser l'inscription du directeur des Services techniques au Séminaire de formation 2012 de l'Association des ingénieurs municipaux du Québec ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot

ET RÉSOLU d'autoriser l'inscription du directeur des Services techniques au Séminaire de formation de l'AIMQ 2012 qui se tiendra du 16 au 19 septembre prochain à Boucherville et une dépense de 1 420 \$, plus taxes, pour l'inscription, l'hébergement, les repas et les frais de déplacement;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-610-00-349.

ADOPTÉE

257-2012 **CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION DU PUIITS P-7**

ATTENDU qu'il y a lieu d'accorder un contrat pour la construction du puits P-7 ;

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été tenu ;

ATTENDU que ces travaux ont été décrétés par le règlement numéro 1185-2012 et que ce règlement est en processus d'approbation ;

ATTENDU la recommandation de monsieur Louis Bourque, ingénieur, de la firme Roche, groupe-conseil ;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU, conditionnellement à l'approbation du règlement numéro 1185-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, d'accorder un contrat à Turcotte (1989) inc. pour la construction du puits P-7. Le tout tel que recommandé par monsieur Louis Bourque, ingénieur, de la firme Roche Ltée, groupe-conseil, dans sa correspondance datée du 2 mai 2012.

Le prix du contrat est établi à 78 250 \$, plus taxes, tel qu'il appert de la soumission déposée par Turcotte (1989) inc. le 2 mai 2012.

La dépense est appropriée du règlement numéro 1185-2012.

ADOPTÉE

258-2012

**SUIVEILLANCE DES TRAVAUX
CONSTRUCTION DU PUIITS P-7**

ATTENDU qu'il y a lieu de mandater des professionnels pour procéder à la surveillance des travaux du projet de construction du puits P-7. ;

ATTENDU que la construction du puits P-7 a été décrétée par le règlement numéro 1185-2012 et que ce règlement est présentement en processus d'approbation ;

ATTENDU le rapport du directeur des Services techniques ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU, conditionnellement à l'approbation du règlement numéro 1185-2012 par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, de mandater la firme Roche Ltée, groupe-conseil, selon la proposition de service transmise par monsieur Louis Bourque, ingénieur, et madame Annie Ponton, ingénieure, en date du 25 avril 2012, pour procéder à la surveillance des travaux du projet de construction du puits P-7. Il s'agit d'un mandat à tarif forfaitaire dont le coût est établi à 10 750 \$, plus taxes;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur des Services techniques à accorder un mandat pour contrôle qualitatif des matériaux dont la dépense maximale est de 1 250 \$, plus taxes;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'approprier ces dépenses au règlement numéro 1185-2012.

ADOPTÉE

259-2012

**DIRECTIVES DE CHANGEMENT
ENLÈVEMENT DU FER ET DU MANGANÈSE
À L'EAU DU PUIITS P-5**

ATTENDU qu'il y a lieu de donner suite à certaines directives de changement dans le cadre des travaux pour l'ajout d'un système de traitement au puits P-5 ;

ATTENDU les recommandations de monsieur Louis Bourque, ingénieur, de la firme Roche Ltée, groupe-conseil ;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
IL EST RÉSOLU d'approuver les directives de changement DC-2 et DC-3 ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de refuser le paiement des frais demandés relativement à la directive de changement DC-1. Ce changement a été réalisé après avoir constaté une instabilité du sol à l'élévation prévue pour recevoir l'assise des fondations. Selon toute apparence, cette instabilité semble avoir été causée par un drainage insuffisant de l'eau souterraine, et non pas par une nature de sol différente de celle identifiée lors de l'étude géotechnique de LVM (octobre 2011). Il est bien indiqué dans le rapport d'étude géotechnique de LVM (page 7) que les excavations étaient prévues à un niveau inférieur à celui de l'eau souterraine ;

Le coût total de ces directives est établi à 396 \$, plus taxes, et la dépense est appropriée du règlement numéro 1172-2011.

ADOPTÉE

260-2012

**PAIEMENT NUMÉRO 1
ENLÈVEMENT DU FER ET DU MANGANÈSE
À L'EAU DU PUIIS P-5**

ATTENDU la recommandation de monsieur Louis Bourque, ingénieur, de la firme Roche Ltée, groupe-conseil, en date du 7 mai 2012;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'autoriser le versement du paiement numéro 1 à « Les Constructions Bé-Con inc. » au montant de 125 699,40 \$. Ce montant tient compte d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes. Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1172-2011.

ADOPTÉE

261-2012

**OCTROI D'UN CONTRAT
TRAVAUX AUX POSTES DE POMPAGE
JOLICOEUR ET MONTCALM**

ATTENDU qu'il y a lieu d'accorder un contrat pour la modification des postes de pompage Jolicoeur et Montcalm;

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été tenu;

ATTENDU le rapport d'ouverture des soumissions;

ATTENDU la recommandation de monsieur Michel Tremblay, ingénieur, de la firme Roche, groupe-conseil;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'accorder un contrat à Baribeau entrepreneur-général Ltée pour la modification des postes de pompage Jolicoeur et Montcalm. Le tout tel que recommandé par monsieur Michel Tremblay, ingénieur, de la firme Roche Ltée, groupe-conseil, dans sa correspondance datée du 11 mai 2012;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

Les travaux devront être effectués conformément au devis 62464. Le prix du contrat est établi à 83 749 \$, plus taxes, tel qu'il appert de la soumission déposée par Baribeau entrepreneur-général Ltée le 9 mai 2012.

ADOPTÉE

262-2012 **DEMANDE DE SUBVENTION AU PIQM**

ATTENDU le lancement d'un nouveau programme d'infrastructure visant à soutenir financièrement les municipalités dans la réalisation de travaux prioritaires de réhabilitation ou de remplacement de conduites d'eau potable et d'égout ;

ATTENDU qu'il y aurait lieu de déposer une demande de subvention aussitôt que possible ;

ATTENDU que les priorités identifiées au plan d'intervention sur le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout seront priorisées;

ATTENDU que le plan d'intervention de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier présente cinq projets prioritaires dont trois où les travaux n'ont pas encore été effectués. Le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout est recommandé aux endroits suivants :

- Priorité 2 : Route de Fossambault (de la rue Gingras jusqu'à la limite de la Ville de Fossambault-sur-le-lac);
- Priorité 4 : Rue Boisjoli;
- Priorité 5 :Route de Fossambault (du pont de la rivière Jacques-Cartier jusqu'au numéro 5010 (milieu de la côte approximativement)).

ATTENDU que la planification de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier prévoit la réalisation du projet de priorité 4 à partir du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence ;

ATTENDU qu'il est nécessaire de procéder à une inspection caméra des deux autres tronçons afin de valider l'état de dégradation et de confirmer le rang prioritaire des projets ;

ATTENDU qu'un bris majeur aux conduites d'aqueduc et d'égout du projet de priorité 5 aurait des impacts très importants pour un grand nombre d'usagers puisqu'il s'agit de conduites principales ;

ATTENDU que la réalisation du projet de priorité 5 nécessitera la participation du ministère des Transports du Québec ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU d'autoriser une dépense de 8 900 \$, plus taxes, pour procéder à l'inspection caméra des conduites d'égout des projets présentés au préambule de la présente résolution comme priorités 2 et 5. Cette somme est appropriée de l'excédent de fonctionnement non affecté.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le directeur des Services techniques à déposer au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire une demande de subvention au sous-volet 1.5 du programme d'infrastructures Québec-Municipalités pour la réalisation d'un projet de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur une section de la route de Fossambault. Le projet présenté sera celui identifié comme le plus prioritaire.

ADOPTÉE

263-2012 **AUTORISATION DE DÉPENSES FÊTE NATIONALE
CHAPITEAU ET JEUX GONFLABLES**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'autoriser la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois, à signer les contrats et à effectuer les dépenses pour la location d'un chapiteau et de jeux gonflables pour la Fête nationale avec La Capitale en Fête pour un montant de 3 172,78 \$ incluant les taxes nettes.

La dépense sera imputée aux postes 02-702-90-511 et 02-702-90-699.

ADOPTÉE

264-2012 **NOMINATION DE QUATRE NOUVEAUX
POMPIERS-PREMIERS RÉPONDANTS
POUR UNE PÉRIODE PROBATOIRE D'UN AN**

ATTENDU que deux pompiers – premiers répondants ont donné leur démission;

ATTENDU que deux autres pompiers – premiers répondants ont demandé un congé sans traitement d'un an;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil embauche, à titre de pompier – premier répondant à temps partiel, Messieurs Benoît Gagnon, Émile Primeau, Nicolas Tanguay et Jean-François Varin pour une période probatoire d'un an à compter du 15 mai 2012.

ADOPTÉE

265-2012 **EMBAUCHE POUR BANQUE DE DONNÉES
LICENCES DE CHIENS**

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier désire constituer une nouvelle banque de données concernant les propriétaires de chiens sur son territoire;



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil engage, à titre d'occasionnels, M. Sébastien Tétreault et M. Thierry Hamel pour procéder à la constitution de la nouvelle banque de données en visitant toutes les résidences du territoire où un chien n'aurait pas été immatriculé.

Messieurs Tétreault et Hamel seront rémunérés selon les termes de l'entente prise entre eux et M. Pierre Beaumont, directeur du Service de protection contre l'incendie et mandataire de la Ville envers la Société protectrice des animaux pour le Québec.

ADOPTÉE

266-2012

**AFFECTATION DE L'EXCÉDENT
POUR LES BOUES USÉES**

ATTENDU le rapport préparé par le trésorier adjoint par intérim, monsieur Claude Simard, en date du 3 mai 2012 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf
ET RÉSOLU que le conseil crée un excédent de fonctionnement affecté au montant de 20 000 \$ afin de prévoir éventuellement la vidange des boues des étangs aérés pour l'exercice financier 2011 et d'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-414-00-411.

ADOPTÉE

267-2012

**DEMANDE DE SUBVENTION – PHASE 2
PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS
SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame Diane Larouche
ET RÉSOLU de présenter un projet d'aménagement d'installations sportives et récréatives au Parc du Grand-Héron pour une demande d'aide financière dans le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase 2, dans lequel les éléments suivants seront compris:

- Installation d'un parc de jeux d'eau et relocalisation du secteur des aînés.

IL EST AUSSI RÉSOLU de confirmer l'engagement de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continus du projet.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner madame Lise Langlois, directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire comme personne autorisée à agir au nom de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

268-2012

**ENTENTE CAMPS DE JOUR
FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves-J. Grenier
ET RÉSOLU d'autoriser la signature de protocoles avec les deux camps de jour de Fossambault-sur-le-Lac afin d'offrir aux parents de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui désirent y inscrire leurs enfants la même subvention que pour le Domaine Notre-Dame.

ADOPTÉE

269-2012

AVANCE DE FONDS FÊTE NATIONALE

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche
ET RÉSOLU d'autoriser le paiement de 4 000 \$ à l'ordre de madame Lise Langlois dans le but de préparer les petites caisses pour la Fête nationale du Québec. Le montant nécessaire sera remboursé et inscrit dans le compte 54-139-00-005.

ADOPTÉE

270-2012

TOUR CYCLISTE JOËL BELHUMEUR

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de permettre l'utilisation gratuite du centre socioculturel Anne-Hébert, le samedi 18 août 2012, pour le Tour cycliste Joël Belhumeur, au profit de Dystrophie musculaire Canada et parrainé par les pompiers du Service de protection contre l'incendie et de la protection civile.

ADOPTÉE

271-2012

**MOTION DE FÉLICITATIONS
COMITÉ ORGANISATEUR DU RODÉO**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire Jacques Marcotte
ET RÉSOLU que ce conseil adresse ses remerciements et ses félicitations en gage d'appréciation aux membres du comité organisateur du Rodéo Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour les douze années de succès de cet événement. Le conseil tient à souligner de façon particulière l'implication bénévole de messieurs Benoît Gauvin et Réjean Murry qui par leur expertise et leurs conseils judicieux ont eu un apport considérable dans cette réussite.



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'autoriser que, dans le cadre du Plan de mesures d'urgence, les ententes concernant le transport et l'hébergement des sinistrés en cas d'évacuation puissent être appliquées aux résidants de la Résidence Jolicoeur.

ADOPTÉE

275-2012 **ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL MCCCCF**

ATTENDU le rapport de la directrice du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, madame Lise Langlois;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU de signifier à la MRC de La Jacques-Cartier que la Ville se retire de la subvention de 4 150 \$ obtenue pour le 100^e anniversaire de Saint-Denys Garneau dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le MCCCCF.

ADOPTÉE

276-2012 **APPROBATION DES COMPTES À PAYER
DE PLUS DE 2 500 \$**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 30 avril 2012, laquelle totalise la somme de 187 516,06 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE

277-2012 **AUTORISATION DES DÉPENSES
DE PETITES CAISSES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martin Chabot
ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses de petites caisses présentée pour le mois d'avril 2012 et de les rembourser pour un montant total de 109,71 \$.

ADOPTÉE

LISTE DES CHÈQUES D'AVRIL 2012

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des chèques pour la période se terminant le 30 avril 2012, laquelle totalise la somme de 360 144,93 \$



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

LISTE DES ENGAGEMENTS AU 11 MAI 2012

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, dépose la liste des engagements financiers pour la période se terminant le 11 mai 2012, laquelle comprend 345 commandes au montant de **379 722,95 \$**.

DÉPÔT DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Marcel Grenier, donne lecture du bordereau de correspondance aux membres du conseil.

278-2012 **APPUI AUX CITOYENS DU SECTEUR SUD
DE LA ROUTE DE FOSSAMBAULT**

ATTENDU qu'un groupe de citoyens a fait des représentations à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à l'effet d'améliorer la sécurité et leur qualité de vie dans le secteur sud de la route régionale n° 367 (route de Fossambault);

ATTENDU que cette route est sous juridiction du gouvernement du Québec;

ATTENDU que sur la section sud de la route régionale n° 367, il a été constaté à plusieurs reprises que les conditions de la chaussée sont déficientes et que la vitesse des automobilistes est trop élevée;

ATTENDU les nombreuses demandes faites par le passé par le conseil pour améliorer la sécurité et l'état de la route dans ce secteur, demandes pour lesquelles aucun résultat concret n'a été obtenu à ce jour;

ATTENDU que les représentants de la Sûreté du Québec ont été sensibilisés par la Ville et que ceux-ci sont disposés à rencontrer les citoyens concernés;

ATTENDU qu'il y aurait lieu que des représentants du ministère des Transports du Québec et des contrôleurs routiers rencontrent également les citoyens;

ATTENDU que la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et les citoyens ont sensibilisé le député de Portneuf, monsieur Michel Matte à la situation vécue par les citoyens habitant le secteur sud de la route régionale n° 367 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

ATTENDU que le ministère des Transports est à finaliser des travaux majeurs à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'aux limites de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, travaux qui auront justement pour effet d'assurer la sécurité et la quiétude des résidents de l'endroit; lesquels vivaient des problèmes similaires à ceux des résidents du secteur sud de la route n° 367;

ATTENDU que le bureau du député demande au conseil d'adopter une résolution, laquelle viendra s'ajouter aux nombreuses demandes faites antérieurement;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

ET RÉSOLU :

QUE ce conseil demande que des représentants du ministère des Transports rencontrent, avant le 21 juin 2012, les citoyens concernés pour leur expliquer ce que le gouvernement du Québec entend faire pour améliorer la sécurité et la quiétude des résidents sur la section sud de la route régionale n° 367 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

QUE des représentants de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, de la Sûreté du Québec, des contrôleurs routiers et du bureau du député de Portneuf, monsieur Michel Matte, soient également invités à cette rencontre.

QUE la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est disposée à organiser cette rencontre si les autorités du ministère des Transports le juge utile.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE ce conseil réitère au gouvernement du Québec que la section sud de la route régionale n° 367 à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier nécessite des investissements majeurs, compte tenu du sous-financement observé dans les dernières années.

QUE copie de cette résolution soit transmise à :

M. Michel Matte, député de Portneuf
M. Éric Caire, député de La Peltrie
M. Jean-François Saulnier, ingénieur – Direction de la Capitale nationale - MTQ
M. Dolard Rochette sis au 2641, route de Fossambault et M^{me} Micheline Matte
M. Gaston Bertrand sis au 3 rue Laurentienne
M. Normand Hardy sis au 2649, route de Fossambault
M. Georges Matte sis au 3233, route de Fossambault
M. Francis Sirois sis au 2677, route de Fossambault
M. Louis Vallières sis au 3137, route de Fossambault
M. Didier Lefebvre sis au 2671, route de Fossambault
Sûreté du Québec, poste de la MRC de La Jacques-Cartier
Contrôle routier Québec

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

Monsieur le conseiller Claude Phaneuf répond à une question d'un citoyen, posée lors d'une séance antérieure.

279-2012

**MOTION DE FÉLICITATIONS
SERVICE D'INCENDIE DE L'ANNÉE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller André Fournier
ET RÉSOLU que ce conseil adresse ses félicitations au Service de protection contre les incendies de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier qui s'est vu décerner le prestigieux prix de **Service d'incendie de l'année**, à l'occasion de la Soirée reconnaissance des bénévoles de Dystrophie musculaire Canada, tenue le 28 avril dernier.

ADOPTÉE



VILLE DE
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MAI 2012

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

280-2012

AJOURNEMENT AU 28 MAI 2012

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Gravel
ET RÉSOLU d'ajourner cette séance au 28 mai 2012 à 19 h 30.

ADOPTÉE

L'assemblée est levée à 21 h 30.

JACQUES MARCOTTE
MAIRE

MARCEL GRENIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER